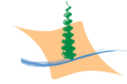


Communiqué de presse

Un Forum unique pour la mer au bénéfice de la société méditerranéenne.



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification

Tanger, Maroc, le 29 novembre 2016. Pour la seconde fois en Méditerranée, 300 acteurs clé concernés par le milieu marin se réunissent du 28 novembre au 1^{er} décembre 2016 à Tanger, Maroc, pour partager leur expérience, dialoguer et élaborer un programme commun de travail afin d'améliorer, d'ici à 2020, la protection de la mer Méditerranée.

Issus de toute la Méditerranée, des représentants des institutions nationales chargées de l'environnement, de la pêche et du tourisme, des gestionnaires de terrain, des scientifiques, des organisations de la société civile, des acteurs économiques locaux ainsi que des institutions européennes, méditerranéennes et internationales échangeront pour trouver ensemble des solutions aux enjeux de préservation de la biodiversité marine en Méditerranée tout en soutenant les économies locales.

L'ambition du Forum est d'évaluer les progrès accomplis et le chemin restant à parcourir pour atteindre l'objectif fixé dans le cadre de la Convention pour la Diversité Biologique, visant à protéger 10% de la surface de la Méditerranée grâce à un réseau d'Aires Marines Protégées efficaces d'ici 2020.

Les Aires Marines Protégées sont des lieux en mer et sur le littoral placés sous protection et gérés en raison de leur importance écologique. Grâce à une gestion efficace, elles protègent l'étonnante vie marine de la Méditerranée, garantissent les moyens de subsistance des pêcheurs, stimulent l'économie locale et contribuent au bien-être de l'Homme. Les Aires Marines Protégées sont également une solution basée sur la nature essentielle pour contribuer à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Le Forum qui se tient juste après la COP 22 sur les changements climatiques au Maroc sera une occasion de porter en Méditerranée le message de la COP en lien avec le rôle des océans.

Les Aires Marines Protégées progressent en Méditerranée mais il faut intensifier les efforts.

Ces dernières années, des progrès notables ont été faits en faveur de la protection du milieu marin en Méditerranée. Aujourd'hui, 7,14% (179 798 km²) de la Méditerranée est placée sous statut de protection, la presque totalité de cette surface (90%) étant située dans les eaux européennes. Bien qu'on soit proche de l'objectif quantitatif de 10% de protection de la mer Méditerranée, au niveau qualitatif, de nombreux sites ne sont pas gérés et n'ont pas de réglementation ni de moyens suffisants permettant de les préserver de façon adéquate. Compte tenu des fortes pressions exercées sur le milieu marin méditerranéen et de leur intensification, il est essentiel que la volonté d'investir dans la conservation marine soit renforcée. Ce Forum entend contribuer à cette prise de conscience.

La brochure « Statut 2016 des AMP en Méditerranée » présentée à l'occasion du Forum, donne un aperçu de l'état actuel des Aires Marines Protégées de Méditerranée en 2016.

Une feuille de route pour atteindre en 2020 les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB)

En 2012, lors de la 1ère édition du Forum des AMP de Méditerranée, une Feuille de Route a été élaborée par tous les acteurs présents pour arriver à protéger 10% de la mer Méditerranée d'ici 2020. Cette Feuille de route invite l'ensemble des acteurs des AMP (gestionnaires, décideurs, scientifiques, acteurs privés, société civile) à mettre en œuvre des actions clé au niveau local, national et méditerranéen pour obtenir des résultats structurants et pragmatiques.

La Feuille de route a été officiellement adoptée par les Parties contractantes de la Convention de Barcelone* début 2016 afin de renforcer le Programme Régional de Travail des Aires Protégées Côtières et Marines approuvé en 2009 par la Convention de Barcelone, à Marrakech.

Ce 2ème Forum sera l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de cette Feuille de route et d'élaborer de nouvelles recommandations pour relever les défis qui se posent aux AMP dans une vision intégrée et à long terme.

Le Forum 2016 des Aires Marines Protégées en Méditerranée est co-organisé par le réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée (MedPAN), le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, en partenariat avec de nombreuses organisations nationales et internationales.

Les Aires Marines Protégées sont l'affaire de tous!

Note de l'éditeur :

La "[Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée](#)" (Convention de Barcelone), a été adoptée en 1976, est entrée en vigueur en 1978 puis amendée en 1995

Le réseau MedPAN fédère les gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP) en Méditerranée et les soutient dans leurs activités de gestion. Il a pour objet de promouvoir la création, la pérennisation et le fonctionnement d'un réseau méditerranéen d'aires marines protégées. Le réseau MedPAN regroupe à ce jour 65 membres, principalement des organismes de gestion d'Aires Marines Protégées de tout le bassin méditerranéen, et 37 partenaires de 18 pays méditerranéens qui représentent près de 100 AMP en Méditerranée. www.medpan.org

Le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (PNUE-PAM-CAR/ASP) a été créé à Tunis en 1985 par décision des Parties contractantes à la Convention de Barcelone qui lui ont confié la responsabilité d'évaluer la situation du patrimoine naturel et d'apporter son assistance aux pays méditerranéens pour la mise en œuvre du Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB), qui est entré en vigueur en 1999). www.rac-spa.org/fr

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) du Maroc, a pour mission de 1) Elaborer et mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines de la conservation et du développement durable des ressources forestières, alfatières, sylvo-pastorales dans les terrains soumis au régime forestier, ainsi que le développement cynégétique, piscicole continentale et des parcs et réserves naturelles ; 2) Coordonner la mise en place des mécanismes institutionnels pour la préparation, l'exécution, le suivi et l'évaluation de la politique du gouvernement en matière de lutte contre la désertification ; 3) Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement rural. www.eauxeforets.gov.ma

Informations pratiques

Contact :	MedPAN Magali Mabari magali.mabari@medpan.org , Tel : +33 6 72 07 20 44
	CAR/ASP Dorra Maaoui dorra.maaoui@rac-spa.org Tel : +216 25 30 50 81
Date et lieu:	28 novembre – 1 ^{er} décembre 2016, Tanger, Maroc – Hôtel Kenzi Solazur
Site web du Forum	www.medmpaforum2016.org

Informations complémentaires	Exemples de thèmes abordés durant le Forum : <ul style="list-style-type: none">- Les AMP aux Maroc- Gestion réussie de la pêche artisanale- Gestion réussie de la pêche récréative- Bénéfices socio-économiques des AMP- Croissance bleue et Planification Spatiale Maritime- Tourisme durable dans les AMP- Financement durable des AMP- ...
-------------------------------------	--

[L'essentiel du programme](#) – aperçu de toutes les sessions programmées durant le Forum

[Programme détaillé](#) – détail de toutes les sessions avec les intervenants et les résumés des interventions

[Le statut des Aires Marines Protégées de Méditerranée en 2016 – Résultats principaux](#)

[Poster sur les résultats principaux du rapport](#)